



No de résolution
ou annotation

ARÉNA 
RIVIÈRE-DU-NORD


VILLE DE
Prévost


VILLE DE
SAINT-JÉRÔME


Sainte-Sophie

PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE INTERMUNICIPALE
DE L'ARÉNA RÉGIONAL DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

SÉANCE ORDINAIRE

Procès-verbal du conseil de la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord, tenue le 8 novembre 2023 à l'aréna Rivière-du-Nord.

PRÉSENCES :

Monsieur Guy Lamothe, maire de la Municipalité de Sainte-Sophie
Monsieur Paul Germain, maire de la ville de Prévost
Monsieur Marc Bourcier, maire de la Ville de Saint-Jérôme

Est également présent :

Monsieur Serge-Alexandre Tessier, directeur général de la Régie

Absent :

Aucun

2023-11-08/1365

ITEM 1

OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE 8 NOVEMBRE 2023

Il est proposé par monsieur Paul Germain

ET IL EST RÉSOLU QUE :

La présente séance est ouverte à 9h05

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2023-11-08/1366

ITEM 2

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Paul Germain

ET IL EST RÉSOLU QUE :

L'ordre du jour de la présente séance soit et est adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2023-11-08/1367

ITEM 3

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE



No de résolution
ou annotation

2023-11-08/1368

ITEM 4

ADOPTION DU REGISTRE DES CHÈQUES DE SEPTEMBRE 2023

ATTENDU QUE le directeur général secrétaire-trésorier a déposé le registre des chèques pour la période du 1^{er} au 31 octobre 2023;

Il est proposé par : Guy Lamothe

ET RÉSOLU :

QUE le conseil de la Régie adopte le registre des chèques et les prélèvements automatiques pour la période du 1^{er} au 31 octobre 2023;

Folio 01932326 :

- Prélèvements automatiques pour les dépenses effectuées auprès de différents fournisseurs représentant un montant de **197 492.50\$**;
- Chèques portant les numéros 0001811 à 1822 inclusivement représentant un montant **159 260.46\$**;
- Prélèvements automatiques pour les salaires versés représentant un montant de **93 664.48\$**.

QUE le conseil de la Régie autorise le paiement des dépenses pour lequel ces chèques et prélèvements ont été émis;

QUE la directrice générale secrétaire-trésorière certifie par la présente que la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord dispose des crédits budgétaires nécessaires aux activités financières et d'investissement de la Régie.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2023-11-08/1369

ITEM 5

Changement de nom de la salle Polyvalente

ATTENDU QUE la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord a une nouvelle salle polyvalente;

ATTENDU QUE la volonté du conseil est de de mettre l'histoire des sports de glace de la région dans l'aréna;

ATTENDU QUE André Roy est le dernier citoyen de la Régie à avoir soulevé la coupe Stanley;

ATTENDU QU'il a joué sont hockey mineur à St-Antoine:



No de résolution
ou annotation

2023-11-08/1370
ITEM 6
PÉRIODES DE QUESTIONS

Aucune question

2023-11-08/1371
ITEM 7
LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur Marc Bourcier

ET IL EST RÉSOLU QUE :

La présente séance soit et est levée à 9h12

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Monsieur Guy Lamothe
Président

M Serge-Alexandre Tessier
Directeur Général
Secrétaire Trésorier